



FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. : 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution G32-G36

11/22

RAKIL BLOC

APPÂT RODONTICIDE HYDROFUGE POUR LUTTER CONTRE LES RATS ET LES SOURIS

Sous forme de bloc paraffiné
AMM FR-2014-0092



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Lutte contre les rats et souris à l'intérieur et aux abords des bâtiments privés, publics ou agricoles.
- Conjugue l'appétence de plusieurs farines de céréales.
- Facile à mettre en oeuvre, le support paraffiné autorise son emploi en toutes situations y compris les plus humides.

ACTION

- Les appâts à base de bromadiolone éliminent les rongeurs en ralentissant leur capacité de coagulation du sang. Les rongeurs meurent en général 3 à 9 jours après ingestion de l'appât sans éveiller la méfiance des autres rongeurs.
- Les appâts doivent être placés de préférence dans des postes d'appâtage sécurisés et inviolables. Placer ces postes d'appâtage aux endroits fréquentés par les rongeurs (près des nids, sites de nourriture, aux passages et autres endroits où gîte l'animal). L'inspection des postes sera fréquente durant les premiers jours (puis une fois par semaine) et les appâts seront intégralement remplacés en cas de consommation ou lorsqu'ils seront endommagés.

MODE D'EMPLOI

RATS : disposer 60 à 100 g d'appât le long des parois dans les lieux infestés et sur les parcours. Intervalle entre deux postes : 5 à 10 m. Contrôle : 5 jours après la pose d'appâts et ce jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de consommation ou de nouvelles traces.

SOURIS : disposer 40 g d'appât le long des parois dans les lieux infestés et sur les parcours. Intervalle entre deux postes : 5 à 10 m. Contrôle : 3 jours après la pose d'appâts et ce jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de consommation ou de nouvelles traces. Il est obligatoire d'utiliser des POSTES D'APPÂTAGE SÉCURISÉS pour une meilleure conservation du produit et pour éviter la consommation par des espèces non-cibles.

POSTE SÉCURITÉ RATS « TWIN » (220 x 125 x 75 mm) réf. N57S01
POSTE SÉCURITÉ SOURIS « PETIT » (130 x 97 x 45 mm) réf. N56S01



ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

0,005% Bromadiolone (CAS : 28772-56-7). Produit biocide : TP14.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect : bloc de paraffine moulé bleu 28 (G32) ou 50 g (G36)
Conditionnement : seau de 10 kg
Durée de conservation : 2 ans (emballage d'origine)

ANTIDOTE

L'antidote des anticoagulants est la vitamine K1. L'administration de l'antidote doit se faire sous contrôle médical.

NETTOYAGE DES POSTES - ÉLIMINATION DU PRODUIT

Ne pas nettoyer les postes d'appâts entre deux applications. Ne pas jeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Les postes d'appâtage usagés, les appâts non consommés, non utilisés, et entraînés hors des postes d'appâtage doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ou recyclé.

PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.